



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE INTERNATIONALE
AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

**Appui financier aux
ÉTATS, PME, PMI
à travers
les banques.**

**THE NEW
MOMENTUM**



Edition 2023



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE INTERNATIONALE
AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE



SOMMAIRE

- Page 1** I. Mot du Directeur Général
- Page 2** II. Présentation du FAGACE
- Page 3** III. The New momentum
- Page 4 - 5** IV. Offres du FAGACE
- Page 6 - 7** V. Pourquoi coopérer
avec le FAGACE



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE INTERNATIONALE
AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE



I. Mot du Directeur Général

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) est une institution financière internationale spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés. Depuis sa création en 1977, les interventions du Fonds ont permis de mobiliser plus de 3000 milliards de Francs CFA au profit des économies de ses quatorze (14) Etats membres, grâce à la garantie des prêts bancaires et à ses interventions diverses.

Dans le cadre du Plan Stratégique 2021-2025 qui constitue la boussole de notre Institution notre vision est de :

« Faire du FAGACE, une Institution de Garantie moderne qui contribue au développement socio-économique et à l'intégration financière de l'Afrique. »

Les années 2021 et 2022 ont été stimulantes pour le Fonds, qui tirant parti de son Plan stratégique s'est résolument tourné vers de nouvelles ambitions en mettant en oeuvre les réformes indispensables à son repositionnement stratégique.

Dans ce cadre, pour assurer une meilleure lisibilité de sa nouvelle offre, le Fonds s'est recentré autour de la garantie aussi bien des entreprises (PME et Grandes entreprises) que des projets structurants des Etats avec une distribution des produits principalement à travers les banques et les SGI. Les partenariats établis avec ces dernières sont basés sur un engagement loyal des parties. Cela se traduit par un alignement d'intérêt pour un meilleur partage de risques.

Désormais, le Fonds dispose d'une nouvelle structuration opérationnelle qui respecte les meilleures pratiques et permet d'améliorer sa réactivité et son efficacité.

Les PME-PMI étant l'un des principaux leviers de développement des économies des Etats membres, l'offre de produits s'étend désormais à toutes les formes de garantie notamment à travers la mise à disposition des lignes de garantie auprès des banques partenaires et la garantie de projets pris individuellement.

En outre, la gouvernance du Fonds a été renforcée. A cet effet, trois (03) administrateurs indépendants ont été recrutés en 2022, pour une gouvernance plus indépendante et plus efficace avec un Conseil d'administration renouvelé et des comités plus structurés.

Enfin, la nécessité de mettre en place un cadre prudentiel en ligne avec les standards internationaux s'est avérée nécessaire pour le Fonds avec notamment la réduction de l'effet de levier pour se conformer aux standards requis et améliorer l'efficacité opérationnelle de l'Institution.

A la fin de l'année 2022, le Fonds, par ses interventions diverses a consolidé sa contribution au financement du développement des économies des Etats membres, en cohérence avec les orientations fixées dans le Plan stratégique. Ces engagements nécessitent d'être davantage renforcés pour de meilleurs résultats.

Dans cette optique, l'année 2023, est consacrée au développement des activités opérationnelles grâce à l'intensification des relations de coopération avec les partenaires financiers, à l'élargissement des zones d'interventions et à la mobilisation des ressources au profit des partenaires et des Etats.

En outre, les activités de l'Institut du FAGACE, le think tank du Fonds chargé de la formation, des études, de la recherche et de l'assistance technique aux Etats membres et aux promoteurs, seront intensifiées.

Aussi, une priorité sera accordée à l'accompagnement en garantie des projets en PPP, des projets publics et privés, et des banques dans le cadre de la couverture de leur ratio de division des risques afin de leur permettre de se conformer aux exigences réglementaires.

Toutes ces mesures constituent un gage à l'endroit du marché et des actionnaires, afin d'impulser le financement des Etats membres et permettre au Fonds de jouer pleinement son rôle d'instrument au service du développement en Afrique.



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE INTERNATIONALE
AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE



II. Présentation du FAGACE

Rappel de la Mission du FAGACE

Créé en 1977, le FAGACE a pour mission de participer au développement économique et social et à la lutte contre la pauvreté dans ses Etats membres en facilitant la mobilisation des crédits en faveur des secteurs public, privé et mixte.

Capital social du FAGACE

Le capital autorisé est de :

- 5 Milliards FCFA EN 1977
- 350 Milliards FCFA depuis 2014

Siège

Cotonou, République du Bénin

Réprésentation

- Douala, Cameroun
- Kigali Rwanda.

14 Etats membres



	Bénin		Burkina-Faso
	Cameroun		Centrafrique
	Congo Brazaville		Côte d'Ivoire
	Guinée-Bissau		Mali
	Mauritanie		Niger
	Rwanda		Sénégal
	Tchad		Togo



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE INTERNATIONALE
AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

III. THE NEW MOMENTUM

A travers le **Plan Stratégique 2021-2025**, notre vision est de faire du FAGACE , une institution moderne qui contribue pleinement à l'intégration financière de l'Afrique.

Notre stratégie se fonde sur les principaux piliers que sont : l'innovation, le renforcement de la structure financière par l'ouverture du capital à de nouveaux Etats et partenaires financiers, l'intégration des marchés africains, la poursuite des réformes pour rendre le FAGACE plus moderne, plus compétitif et plus attrayant pour les marchés.

Les perspectives

Le FAGACE entend renforcer sa collaboration avec les autres Fonds de Garantie et Institutions financières internationales afin de drainer le maximum de ressources dans nos pays membres, mieux accompagner les projets de développement qui sont créateurs d'emplois et de richesses. Pour ce faire, une synergie des acteurs est indispensable afin de faciliter la structuration des financements, de mettre l'accent sur l'ingénierie financière et vulgariser le métier de garantie pour le rendre plus accessible aux différents acteurs de l'écosystème financier.



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE INTERNATIONALE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE



IV. Offres du FAGACE dans le contexte actuel

Les normes Bâloises et le dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit et aux compagnies financières.

Le nouveau dispositif de Bale II, Bale III vise entre autres à :

- promouvoir la préservation d'un système bancaire solide et résilient, qui présente un profil maîtrisé et répond aux besoins de financement des économies des Etats;
- renforcer les exigences minimales de fonds propres et de réservation de fonds propres en fonction des risques de crédit, opérationnel et de marché.

Le FAGACE dans ce contexte, joue un rôle important en tant que Fonds de garantie. D'où une concentration des activités du FAGACE autour de la garantie ...

Sous deux formes :

- **Garantie Individuelle** : s'adresse directement aux entreprises notamment PME/ Grandes entreprises empruntant à des banques (garantie accordée au cas par cas). Le FAGACE offre également sa garantie au financement d'une institution financière qui s'adresse aux petites entités entrepreneuriales et facilite ainsi le « refinancement » de ces institutions financières
- **Garantie de portefeuille** : autorise la banque à faire entrer dans la garantie, sans approbation préalable du mécanisme de garantie, tous les crédits qui remplissent certains critères

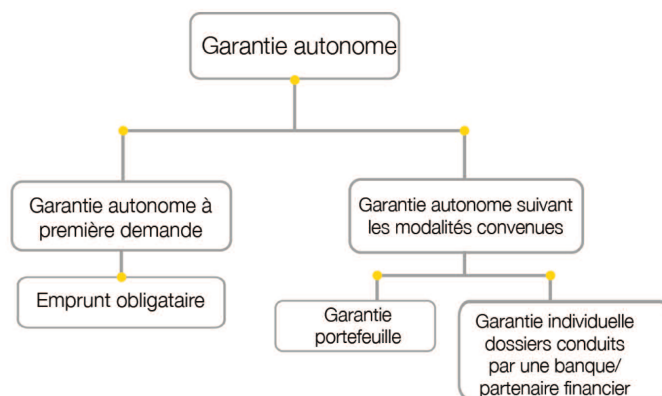
Mise en place à travers :

- les banques pour la garantie portefeuille,
- les banques, les SGI ou PSI, et autres partenaires financiers pour la garantie individuelle.

L'objectif principal étant d'impacter le maillon essentiel du développement économique des cibles : Les grandes entreprises du secteur privé mais aussi et surtout les PME/PMI

- Segments de marché ayant le plus de besoins de garantie et de financement
- Permettre une bonne diversification du portefeuille

Nature de la garantie du FAGACE



Autres actions mises en oeuvre par le FAGACE

Assistance des Partenaires dans la mobilisation des ressources pour le financement de leurs projets.

Assistance dans le cadre du Suivi Evaluation des dossiers.

Placement des ressources financières / Conseil financier

Renforcement des capacités des Partenaires.

Entremission



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE INTERNATIONALE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

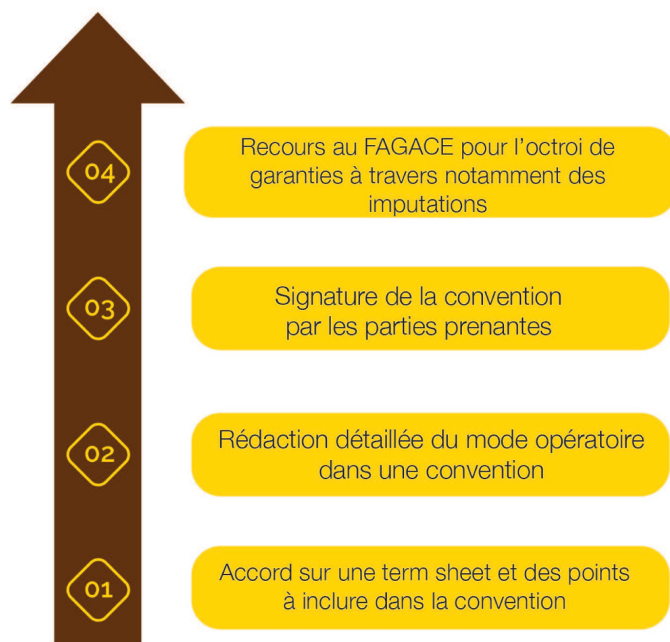
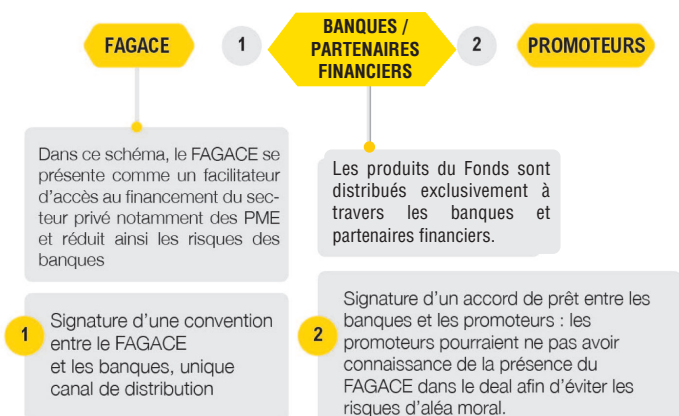


IV. Offres du FAGACE dans le contexte actuel (suite & fin)

Le mode opératoire est basé sur la confiance et la rapidité...

Le FAGACE propose aux banques d'établir ensemble un mode opératoire, afin de servir au mieux la clientèle

En résumé, le mode opératoire est mis en oeuvre en 4 étapes...





FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE INTERNATIONALE
AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

V. Pourquoi coopérer avec le FAGACE ?

Le FAGACE a enregistré de grandes transformations au cours de ces dernières années.

... avec un Conseil d'Administration standardisé...

- Présence d'Administrateurs Indépendants Techniques qui renforcent la composition du Conseil d'Administration.

... soutenus par des Comités spécialisés conformément aux standards internationaux

- Comité d'Audit,
- Comité de Gouvernance et de Rémunération,
- Comité de Garantie.

Une organisation orientée sur la gestion des risques

- ...avec un organigramme revu, et axé autour de l'analyse et la gestion des risques.

Un cadre prudentiel en ligne avec les standards internationaux

- Plafond d'intervention maximal par projet : 5% du potentiel d'aval, sauf décision des instances
- Coefficient multiplicateur ou effet ce levier : 5
- Un partage de risque équitable avec les banques ;
- Adoption des normes prudentielles et comptables en ligne avec les standards internationaux ;
- etc...
- Application stricte des règles de provisionnement de l'AMF -UMOA (Autorité des Marchés Financiers - Union Monétaire Ouest Africain);

- Nomination de commissaires aux comptes appartenant à un réseau international ;
- Etc...

Le FAGACE, une institution crédible

Membre de l'ASSOCIATION DES INSTITUTIONS AFRICAINES DE FINANCEMENT DE DEVELOPPEMENT (AIAFD)
Normes Dispositif Prudentiel et Système d'Evaluation (NSPSE) de l'AIAFD 2022

"A+"
Tableau d'honneur

Notée et suivie par l'agence de notation GCR (filiale de MOODY'S)

"AA-" en 2022

...Agréée par l'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (AMF-UMOA)

Agrément 2014

..Agréée par l'AUTORITE DU MARCHE FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE (COSUMAF)

Agrément 2020

La convention signée repose sur (I) un engagement franc et (II) une revue des modalités de fonctionnement.

Un engagement franc basé sur

- Une communication financière régulière et transparente ;
- Un examen rapide des demandes de garantie ;
- Une procédure efficace de gestion des défauts : « Des règlements dans les délais »



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE INTERNATIONALE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE



V. Pourquoi coopérer avec le FAGACE ?

(Suite & Fin)

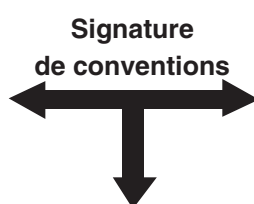
Des modalités de fonctionnement rassurantes

- Quotité garantie : 50% maximum du montant de crédit ou de la ligne de garantie sauf cas de garantie des emprunts sur le marché financier ;
- Sûretés : formalisées par la banque ;
- Mise en jeu de la garantie en perte finale après le prononcé de la déchéance du terme du crédit par la banque ;
- Modèle d'indemnisation : la Perte finale aux modalités convenues ; le FAGACE indemnise la banque ou les partenaires financiers à hauteur de 50% de son engagement dans un premier temps et la banque /Partenaire financier assure le recouvrement auprès du promoteur. Le solde dû par le FAGACE est versé à la Banque ou au Partenaire financier après constatation du montant de la perte finale.

UN PARTENARIAT GAGNANT - GAGNANT ENTRE LE FAGACE ET SES PARTENAIRES



FAGACE
FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE
UNE INSTITUTION FINANCIERE INTERNATIONALE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE



**Banques/
Partenaires financiers**

Des conventions matérialisées par une dépendance des relations des parties prenantes dans le financement du projet, de sorte que chacune des parties soit concernée par les conséquences du non-respect de ses obligations (alignement d'intérêts)

FAGACE

- Etablir ces relations de confiance ;
- Stimuler l'octroi des prêts par les banques ;
- Faciliter l'accès aux prêts bancaires pour les opérateurs économiques, les Etats, les PME, les grandes entreprises.

PARTENAIRES

- Procédures plus simples, plus rapides et pertinentes ;
- Indemnisation sans faille ;
- Financement actif de l'économie (à travers les PME) ;
- Transparence dans les discussions, dans les échanges d'informations financières réguliers ;
- Meilleure pondération des risques par la Commission Bancaire.



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE INTERNATIONALE
AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

SIÈGE

298, Boulevard Cen-Sad Rue 12 044,
01 BP 2045 RP
Tél : +229 97 97 97 30 / 94 01 37 20
E-mail : courriel.fagace@fagace.org

REPRÉSENTATION AFRIQUE CENTRALE

Immeuble CNPS 4^{ème} étage, Bonanjo,
Douala - Cameroun
Tél : +237 233 43 75 41

REPRÉSENTATION AU RWANDA

PO BOX 1 378, RSSR TOWER B,
4th floor, Kiyovu, Kigali
Tel. : +250 252 577 070